

Département des Yvelines

Les Bréviaires

Le Clos du Matz



**4 TERRAIN À BÂTIR
VIABILISÉS DE 548 à 574 m²**

Mandataire :

TEPACTER

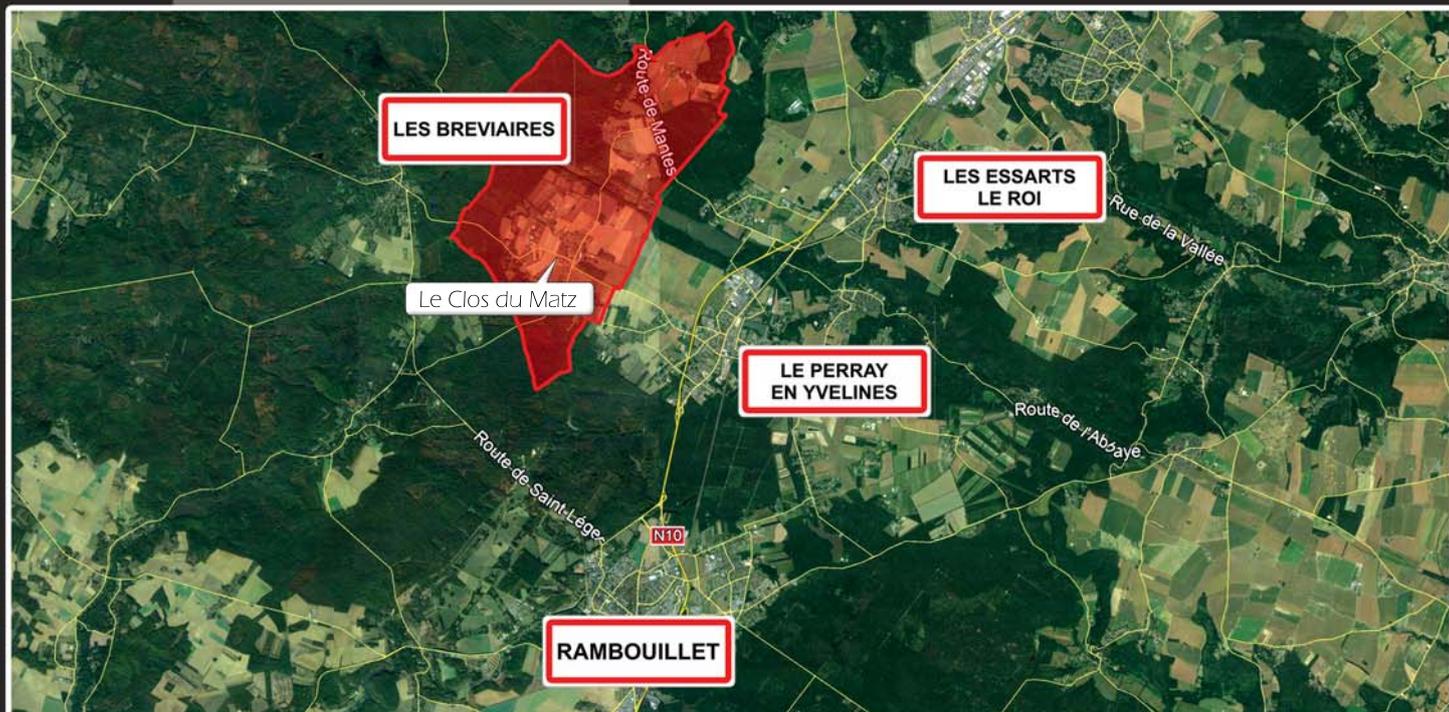
3 rue de la Louvière - 78120 RAMBOUILLET

Tél : **01.34.57.12.12**

www.tepac.fr



TEPACTER S.A.S. au capital de 1 000 000 Euros. R.C.S. B 477 488 597



Extrait du règlement

- Zone UH du PLU
- Aire de stationnement non close 5 x 5 à réaliser
- Bande de constructibilité de 25m par rapport à la voie
- Recul minimum de 5m par rapport à la voie
- Recul de 2m50 minimum des limites séparatives pour les parties de constructions ne comportant pas de baie
- Recul de 8m minimum des limites séparatives pour les parties de constructions comportant au moins une baie
- Emprise au sol maximum de 25% de l'unité foncière
- La hauteur à l'égoût du toit est limitée à 4m et la hauteur au faîtage à 8m50
- Les ouvertures seront plus hautes que larges
- Les couleurs des matériaux devront respecter le nuancier du PNR
- Les pentes de toitures seront comprises entre 35° et 45°
- Les tuiles ardoisées sont interdites

